

FAQ Manufacto

ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

1. Qui peut candidater ?

Les établissements scolaires situés sur un territoire d'une académie et d'un département où le programme est à ce jour déployé.

Les équipes pédagogiques des différents établissements, représentées par un enseignant référent, présentent une candidature pour une classe (du CM1 à la seconde). Une seule candidature pour une classe par établissement et par année scolaire sera acceptée.

2. Quand puis-je candidater ?

L'appel à candidatures est ouvert sur le site de la Fondation d'entreprise Hermès du 3 février au 16 mars 2025.

3. Mon établissement ne fait pas partie des académies partenaires ou des départements à ce jour éligibles, puis-je quand même candidater ?

Notre déploiement actuel ne vous permet malheureusement pas encore de candidater. Cependant, nous vous invitons à nous joindre par mail à educationfondation@hermes.com afin de nous faire part de votre demande et de votre motivation. Nous espérons pouvoir très prochainement répondre positivement à votre demande.

4. Ma classe est porteuse d'un dispositif spécifique, puis-je candidater ?

Le programme Manuterra tient à affirmer une grande diversité quant au public scolaire auquel il s'adresse. Les classes bénéficiant d'un dispositif spécifique (ULIS, SEGPA, UPE2A ...) ou issues d'IME (Institut Médico-éducatif) peuvent soumettre leurs candidatures. Celles-ci seront étudiées selon les mêmes modalités que les autres classes.

5. Dois-je forcément candidater avec une équipe pédagogique (plusieurs enseignants dans le même établissement) ?

Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives. Il s'agit de présenter un projet cohérent avec l'ambition de l'établissement et les valeurs du programme Manufacto.

Pour rappel, les critères de sélection sont les suivants :

- Motivation de l'équipe pédagogique à inscrire ce projet interdisciplinaire dans la progression pédagogique de la classe engagée, en cohérence avec le projet de l'établissement ;
- Portage solide du projet par une équipe pédagogique interdisciplinaire, animée par un enseignant référent d'une part, et par la direction de l'établissement d'autre part ;
- Inscription de Manufacto dans le cadre des enseignements, du socle commun et / ou du parcours Avenir ou de tout autre dispositif de découverte des métiers ;
- Proposition de pistes pédagogiques novatrices visant à amplifier et / ou pérenniser les apports du projet initié, au-delà de la durée du projet et / ou de la classe participante au programme.

À noter qu'un enseignant devra être désigné comme référent pour le projet.

6. Les classes REP sont-elles prioritaires ?

Toutes les candidatures, qu'elles émanent ou non, d'établissements publics ou privés sous contrat, seront étudiées selon les mêmes modalités. Aucune classe n'est privilégiée ou prioritaire.

7. Puis-je postuler à nouveau si j'ai déjà participé à Manufacto (avec une autre classe / autre enseignant / autre niveau) ?

Nous serions heureux de collaborer avec vous à nouveau si vous le souhaitez. Les équipes ayant participé à Manufacto sont invitées à candidater. Cependant, l'objectif visé est de faire bénéficier du programme le plus de classes et d'établissements possibles. Ainsi, un même établissement ne pourra être sélectionné plus de deux éditions d'affilée.

8. Puis-je choisir l'objet que je souhaite faire réaliser à ma classe ?

Les objets sont attribués en fonction du niveau et de l'âge des élèves et dans l'optique de représenter l'ensemble des métiers artisanaux figurant au programme (à savoir la menuiserie, la maroquinerie, la sellerie-garnissage et la plâtrerie). Les équipes pédagogiques ne peuvent donc ni choisir le métier à faire découvrir à leur classe, ni l'objet réalisé. Cette répartition est assurée par l'équipe Manufacto.

ARTISANS / ASSISTANTS

1. Je suis artisan et j'exerce sur le territoire d'une des académies partenaires, comment puis-je rejoindre le programme ?

Si vous êtes artisan maroquinier, menuisier, sellier-garnisseur ou plâtrier-stucateur et que vous exercez sur les territoires des académies partenaires de la Fondation d'entreprise Hermès, nous serons ravis de collaborer avec vous dans le cadre du programme Manufacto. Vous pouvez nous adresser votre candidature par mail à educationfondation@hermes.com.

2. Je suis étudiant en design, beaux-arts ou arts appliqués dans une des académies partenaires, comment puis-je rejoindre le programme en tant qu'assistant ?

Si vous êtes étudiant à Camondo, école partenaire du programme, vous pouvez vous rapprocher de votre équipe pédagogique afin de postuler en tant qu'assistant au programme Manufacto. Si vous êtes étudiant dans une autre école de design, beaux-arts ou arts appliqués sur les territoires des académies partenaires de la Fondation d'entreprise Hermès, vous pouvez nous adresser votre candidature par mail à educationfondation@hermes.com.